

REGLEMENT DE LA COURSE BARBYTHON
Tous les renseignements sur www.barbython.eu

EPREUVES :

. **Course chronométrée 10 km**, limitée à 500 coureurs, ouverte à tous les athlètes, licenciés ou non, de la catégorie cadet à master 4. Circuit empruntant des routes goudronnées, des allées de parc, des chemins, le tout en une boucle. L'itinéraire sera jalonné tous les kilomètres.

. **Marche sportive ou marche familiale, allure libre**, sur le même parcours, sans classement, sans certificat médical (possibilité de ne faire qu'une partie du parcours), Pas de limite du nombre de participants, , **Course enfants sans classement ni chronométrage, catégories d'âge** : moins de 11 ans parcours de 1 km, plus de 11 ans 2 km, autorisation parentale obligatoire, circuit sécurisé

DEPART : mairie de BARBY à **10 h** course, **9 h 30** marche, **9 h 45** course enfants

INSCRIPTIONS COUREURS

. **en ligne** (lien sur barbython.eu site de la course ou directement sur un autresport.com) : privilégier ce moyen d'inscription (**N.B.** chèques et certificats devront être envoyés avant le 22 novembre 2019)

. **par courrier** (chèque à l'AFM Téléthon + certificat médical) **impérativement** avant le **22/11/2019** **sous peine de non prise en compte**, (en cas de doute, avant de faire le déplacement, se renseigner auprès de l'organisateur ou vérifier liste des inscrits sur « un autresport.com »)

Adresse : Marie MONACI 69 rue du Clos 73230 SAINT ALBAN LEYSSE tél 0631192888

. **sur place** (mairie de Barby) dans la limite des places disponibles : le samedi 31 novembre de 16 h à 20 h et dimanche 1er décembre de 7 h 30 à 9 h **dernier délai**

N.B : *il est obligatoire pour participer à une course hors stade d'être titulaire soit :*

-d'une licence «Athlé compétition», d'une licence «Athlé santé loisirs (option running) ou d'un «Pass running», délivrés par la F.F.A., en cours de validation. La licence doit être présentée lors du retrait du dossard.

*-d'une licence F.S.C.F., la F.S.G.T., ou l'U.F.O.L.E.P. TRIATHLON. Dans ce cas, la mention de non contre-indication à la pratique de la course à pied **en compétition** doit apparaître sur la licence*

*-pour les autres participants, d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la **course à pied en compétition** datant de moins de 1 an. Une photocopie de ce document sera remise à l'inscription et conservée par l'organisateur*

-pour les mineurs, il faudra de plus, fournir une autorisation parentale

Important : la notion « en compétition » doit figurer OBLIGATOIREMENT sur le certificat

INSCRIPTIONS MARCHEURS

Pas d'inscription en ligne, inscriptions uniquement

-par courrier à adresser avant le 22 novembre 2019 à :

Marie MONACI 69 rue du Clos 73230 SAINT ALBAN LEYSSE accompagné du règlement (chèque à l'ordre de l'AFM téléthon). **Pas de certificat médical obligatoire**,

-ou sur place le samedi 31 novembre de 16 h à 20 h et dimanche 1er décembre de 7 h 30 à 9 h 00 dernier délai

INSCRIPTIONS COURSE ENFANTS : inscriptions uniquement sur place (mairie de Barby) samedi 31 novembre de 16 h à 20 h ou dimanche 1er décembre de 7 h 30 à 9 h 30

REMISE DES DOSSARDS : (mairie de Barby) samedi 31 novembre de 16 h à 20 h et dimanche 2 décembre de 7 h 30 à 9 h 30

VESTIAIRES ET DOUCHES: à la disposition des participants au gymnase (lieu d'arrivée de la course)

DEROULEMENT DE L'EPREUVE ;

Les coureurs ne devront emprunter que le parcours officiel. Il leur est demandé de respecter scrupuleusement le code de la route, le circuit n'étant pas fermé à la circulation. Aucun vélo, aucune voiture (autres que ceux et celles nécessaires aux organisateurs) ne sont autorisés à suivre les coureurs.

ANNULATION :

- par un coureur, remboursement uniquement pour raisons médicales sur délivrance d'un **certificat médical**
- par les organisateurs, **il ne sera pas effectué de remboursement** en raison des frais engagés, L'info sera donnée sur le site internet.

SERVICE MEDICAL ET SECURITE : médecin, infirmière, poste de secours agréé, service ambulance.

RAVITAILLEMENT : deux postes (à mi-parcours et à l'arrivée)

ASSURANCE : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant leur responsabilité civile.

RECOMPENSES : aux 3 premiers H F au scratch et au 1er H F de chaque catégorie, sans cumul

REMISE DES PRIX : à partir de midi sur le site

BUFFET offert à tous les inscrits (coureurs et marcheurs) à partir de 11 h à 13 h

IMPORTANT : *par respect pour la nature,*

–afin de limiter les déchets, un **ECOCUP** « Barbython » vous sera remis à l'arrivée avec obligation de le restituer,

–Possibilité d'achat au prix de **1 euro**,

RESULTATS : résultats sur « un autresport.com » et sur « barbython.eu ».

PHOTOS: sur le site barbython.eu

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre des organisateurs et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image,